



COMMUNIQUÉ

BUREAU DE LA MAIRIE

Pour diffusion immédiate

Campagne électorale provinciale 2014

Complexe aquatique, axes routiers prioritaires et transport en commun DES PRIORITÉS AXÉES SUR LES ATTENTES DE LA POPULATION

Lévis, le 13 mars 2014 - Dans le cadre de la campagne électorale qui bat actuellement son plein, monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis, a présenté aujourd'hui la liste des projets prioritaires pour lesquels il souhaite des engagements fermes de chacune des formations politiques et des candidats dans les circonscriptions des Chutes-de-la-Chaudière, de Lévis et de Bellechasse. Nul ne sera surpris de la nature des projets soumis aujourd'hui, puisqu'il s'agit de priorités axées sur les attentes de la population lévisienne et les impératifs de développement économique que connaît actuellement la Ville de Lévis. Parmi eux, notons la réalisation du complexe aquatique de Saint-Nicolas et du viaduc de Saint-Rédempteur, l'amélioration des axes routiers et du transport en commun.

« Il ne s'agit pas d'une liste d'épicerie, mais bien d'une liste de priorités. Une liste raisonnable, responsable et épurée qui prend en considération le poids démographique de Lévis, huitième ville en importance au Québec. Évidemment, la condition *sine qua non* à la réalisation de ces projets repose sur une participation financière du gouvernement du Québec », a expliqué monsieur Lehouillier.

Complexe aquatique et centre communautaire à Pintendre

Le projet du complexe aquatique évalué à 28,5 M\$ est en tête de liste de ces priorités. Le projet consiste à doter la ville de Lévis et plus spécifiquement le secteur situé à la tête des ponts d'un complexe aquatique multifonctionnel comprenant notamment : un bassin compétitif de 25 mètres par 25 mètres, un bassin récréatif et des espaces communautaires.

On recense actuellement plus de 1 000 citoyens dans l'ouest de la ville privés de cours de natation, faute d'installations. « Cette situation est d'autant plus désolante que ce secteur ne compte aucun espace communautaire. Il est impératif de corriger cette situation », a rappelé le maire.

Considérant les perspectives de développement domiciliaire notamment dans l'arrondissement Desjardins, il est évident que les besoins en locaux communautaires augmenteront au cours des prochaines années. C'est pourquoi, je demande à chacune des formations politiques de s'engager en faveur de la construction d'un centre communautaire dans le secteur Pintendre.

Infrastructures routières et transport collectif

Au chapitre des investissements routiers, le nouveau gouvernement qui sera élu le 7 avril prochain devra s'atteler à la construction du viaduc de la rue de l'Aréna à Saint-Rédempteur. « En plus de désenclaver toute la partie ouest du secteur de Saint-Rédempteur, ce nouveau lien offre un potentiel d'ajout de 1 500 unités de logements en haute densité. Nous avons toutes les raisons d'espérer que le gouvernement du Québec priorise ce projet à l'intérieur du nouveau programme Fonds Chantiers Canada-Québec », a déclaré le maire de Lévis.

Afin d'assurer la fluidité de la circulation automobile sur le territoire, il est impératif que le ministère des Transports du Québec améliore les grands axes routiers existants dans le but d'en faire de véritables leviers de développement économique. Plus de 300 M\$ d'investissements sont directement liés à la réalisation des projets prioritaires suivants :

- élargissement de l'autoroute 20 à trois voies en direction est de la tête des ponts jusqu'à l'échangeur Kennedy;
- réaménagement de l'échangeur Kennedy (250 M\$ d'investissements sont reliés à ces améliorations);
- réaménagement de l'échangeur 305 de la route Lagueux (plus de 50 M\$ d'investissements dans le parc industriel de Saint-Nicolas dépendent de ce réaménagement) ;
- réaménagement de la route 116 et de la route 132 entre l'autoroute 20 et le pont de Québec.

« En tenant compte des développements actuels et futurs de la Ville de Lévis et de la création d'emplois à un rythme accéléré, il est essentiel d'améliorer la sécurité, la fonctionnalité et la capacité des infrastructures du réseau routier supérieur sur notre territoire. C'est pourquoi ces quatre projets doivent impérativement être inscrits dans les prochaines programmations routières du ministère des Transports», a fait valoir monsieur Lehouillier.

Par ailleurs, et pour l'appuyer dans sa volonté de déployer un service équitable de transport en commun, la Ville de Lévis demande à ce que le gouvernement du Québec aille de l'avant avec la première phase d'un axe structurant est-ouest rapide et efficace sur tout le territoire (boulevard de la Rive-Sud et route 116) et prévoyant des liens nord-sud bien synchronisés.

«Dans le contexte économique actuel, nous agissons de façon responsable en soumettant une liste de projets ciblés et attendus par notre population. Réparties sur un mandat de cinq ans, je considère que ces demandes sont tout à fait raisonnables. Pour les autres projets de la Ville, nous allons poursuivre nos démarches dans le cadre des programmes réguliers des ministères afin que notre Ville obtienne sa juste part des investissements gouvernementaux », a conclu monsieur Lehouillier.

- 30 -

Source : Francis Martel
Attaché de presse
Tél. : 418 572-7820

Liste des dossiers prioritaires de la Ville de Lévis

Campagne électorale provinciale 2014

- La réalisation du **COMPLEXE AQUATIQUE A SAINT-NICOLAS**
- La réalisation du **VIADUC DE SAINT-REDEMPTEUR**
- La **FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION**
 - 1) Les **AXES ROUTIERS** :
 - Élargissement de l'autoroute 20 à 3 voies en direction est jusqu'à l'échangeur Kennedy;
 - réaménagement de l'échangeur 325 (Kennedy);
 - réaménagement de l'échangeur 305 (route Lagueux);
 - réaménagement de la route 116 et de la route 132 entre l'autoroute 20 et le pont de Québec.
 - 2) Le **TRANSPORT EN COMMUN**:
 - Développement de la 1^{ère} phase d'un axe structurant est-ouest rapide et efficace sur tout le territoire de la Ville de Lévis (boulevard de la Rive-Sud et route 116).
- Un **CENTRE COMMUNAUTAIRE A PINTENDRE**